

Soutenir le DÉVELOPPEMENT STATISTIQUE



NOTRE RÔLE DE FACILITATEUR

- Aide aux pays en développement afin de **mobiliser et tirer le meilleur parti des ressources** (nationales et internationales) pour mettre en oeuvre la SNDS.
- Constitution de **sous-groupes statistiques de donateurs au niveau des pays** afin de coordonner le soutien aux systèmes statistiques.
- Mise en place de **partenariats** tels que le Reporting des partenaires sur le soutien à la statistique (Partner Reporting on Support to Statistics - PRESS) pour coordonner le soutien des donateurs au développement statistique.
- Assistance à la **coordination de l'ensemble des acteurs** du système statistique national (services statistiques des ministères sectoriels, banque centrale, office central de la statistique, etc.).
- Élaboration **d'outils de plaidoyer statistique** afin de promouvoir l'usage généralisé des statistiques dans les processus décisionnels et de mettre en évidence la nécessité du financement d'une SNDS intégrée dans un cadre plus large de politique de développement.
- Organisation **d'examens par les pairs** axés sur la planification stratégique et la gouvernance du système statistique national.
- Production de **documents et guides méthodologiques** sur la planification stratégique de la statistique.
- **Assistance technique** dans différents domaines, tels que la législation sur les statistiques, les conseils statistiques nationaux, la formation et la gestion des ressources humaines.
- Soutien spécifique aux **États fragiles/en situation de crise**, ainsi qu'aux petits **États insulaires en développement**.



SNDS

PARIS21 aide les pays à faibles revenus à concevoir et mettre en oeuvre leurs **Stratégies Nationales de Développement de la Statistique** (SNDS) et à mobiliser les ressources nécessaires.

La SNDS est un processus dynamique qui permet d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités statistiques de l'ensemble du Système Statistique National (SSN). Elle fournit une vision de ce que devra

être le SSN dans un horizon de cinq à dix ans et définit les étapes importantes pour y parvenir.

La SNDS offre un cadre général pour l'évaluation permanente de l'évolution des besoins des utilisateurs et des priorités statistiques. Elle permet également de renforcer les capacités et la coordination nécessaires pour répondre plus efficacement à ces besoins.